



Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE CIRCULATION ET STATIONNEMENT

RUE ANTOINE THOMAS (V.C.)
VIDE GRENIER SENTIER DES VIGNES
Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3.

CONSIDERANT que l'association Sentier des Vignes – 29 rue Antoine Thomas – 94200 Ivrysur-Seine, organise un vide grenier le dimanche 30 juin 2024 dans la rue Antoine Thomas,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation et le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

ARRETE

ARTICLE 1:

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes rue Antoine Thomas le 30 juin 2024 de 7 heures à 21 heures :

• Interdiction de circuler et de stationner à tous les véhicules.

ARTICLE 2:

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'association Sentier des Vignes. Deux véhicules de l'organisation seront stationnés sur la chaussée aux extrémités de la brocante du côté de la rue Louis Bertrand et de la rue Mirabeau.

ARTICLE 3:

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.



ARTICLE 4:

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- Monsieur le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry s/Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Direction de la démocratie et de l'action citoyenne de la Ville d'Ivry-sur-Seine Vie des quartiers,
- Service des Relations Publiques et Internationales Direction de la Communication de la Ville d'Ivry-sur-Seine,
- L'association Sentier des Vignes 29 rue Antoine Thomas 94200 Ivry-sur-Seine.

FAIT EN MAIRIE, LE 18 JUN 2004

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine et par délégation Clément Pecqueux

Adjoint au Maire

Pour extrait certifié conforme au registre des arrêtés municipaux LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE Pour le Maire, la Responsable du service Déplacements Stationnement Direction Espaces Rublics

Nathalie Leberthon

PUBLIE SUR Ivry94.fr

LE 19 JUIN 2004